



Aggrandissement par le proprio: puis je refuser?

Par **Rosalie**, le **06/04/2011** à **16:11**

Bonjour,

acutellement en cours de bail, mon propriétaire souhaite aggrandir la maison que je loue en amenant les combles et en faisant un escalier reliant l'etage ou sont nos chambres et ces combles.

Puis je m'opposer a ces travaux? Le bail arrive a son terme dans 5 mois, je pense qu'il souhaite augmenter ainsi investir et augmenter le loyer en consequence. Si j'accepte, pourra t il augmenter mon loyer a hauteur de la surface cree (dont je n'ai pas besoin!)?

Merci des reponses.

Cordialement

Par **corima**, le **06/04/2011** à **17:43**

Bonjour, vous etes en droit de refuser que les travaux d'agrandissements soient fait pendant votre bail. Ce n'est pas des travaux liés à l'amelioration de l'habitat comme l'electricite par exemple, donc rien d'urgent